

PRÉFET DE LA RÉGION

GRAND EST

COMITÉ PARITAIRE SYLVO-CYNEGETIQUE

Réunion « massif du Donon » du 04 juillet 2019 Sous-groupe de travail « données et communication »

Relevé de décisions

La liste des participants est en **annexe**.

L'ordre du jour de la réunion était :

1/ Présentation des résultats ICE 2018-2019 (masse corporelle des faons, indices de consommation et d'abrutissement, indice nocturne) et des réalisations.

2/ Échanges sur la mise en place d'un ICE chevreuil

3/ Échanges sur l'amélioration des pratiques de chasse, sur le massif du Donon.

En introduction, il est rappelé que, lors de la création du GT Donon, 2 axes de travail avaient été fixés : pérenniser, améliorer et homogénéiser les suivis sur le massif et mettre en place le suivi d'un indice de pression sur la flore. Après un travail abouti sur ces 2 axes, une évolution du GT Donon « données et communications » vers un comité technique du Donon est validé.

Le **comité technique du Donon servira d'instance technique pour la zone à enjeu « massif du Donon »**. Il travaillera à l'élaboration du diagnostic complet de la zone (cf. action 2.2 du programme d'actions régional) et au plan d'actions. Entre autres, le comité technique s'appuiera sur les données du tableau de bord, pour définir et proposer un objectif global de prélèvements sur le massif. Cet objectif de prélèvements sera établi à chaque début d'année (au plus tard février) par le comité technique et détaillé par département. Il sera transmis aux CDCFS des 4 départements, comme base technique des discussions locales. L'objectif sera déterminé à partir des données du tableau de bord (établi à l'été n-1). Des analyses complémentaires (ex. prélèvements par sexe...) pourront être intégrées en complément des ICE.

Point 1 – Résultats 2018-2019 des ICE et retours d'expériences

Les résultats du tableau de bord 2018-2019 sont présentés par Thibault PETIT (ONCFS) ; ppt en annexe.

Le tableau de bord sera envoyé aux membres du GT Donon d'ici quelques semaines, en intégrant la carte des réalisations 18-19 par lot de chasse.

Évolutions validées du tableau de bord :

– *La tendance d'un indicateur est faite sur 12 ans. Il est demandé par les acteurs locaux, lorsqu'une tendance peut-être établie, de la faire apparaître sur 12 ans et également sur 4-5 ans.*

Le tableau de bord sera également complété par une fiche de diagnostic de la zone à enjeu « massif du Donon ». Cette fiche de diagnostic permettra de partager des données sylvicoles et cynégétiques entre les partenaires. Les données du tableau de bord seront également reprises dans cette fiche. Des données complémentaires seront ajoutées, telles que les statistiques sur les glandées (pour faciliter l'analyse des mesures du poids des faons).

Une première version de la fiche de diagnostic sera présentée lors de la prochaine réunion du comité technique Donon en janvier 2020.

Indice de performance :

Malgré de nombreuses relances et un engagement lors du dernier GT Donon, l'indice de performance de la Meurthe-et-Moselle n'a toujours pas été reçu par l'ONCFS (longueur des mâchoires). Aucune donnée ne peut-être affichée dans le tableau de bord pour le 54, ce qui est pénalisant pour les partenaires engagés dans un travail de transparence et d'harmonisation des données sur cette zone à enjeux inter-départementale.

En conséquence, la DRAAF demande que les données de poids provenant des constats de tirs 54 soient traitées et affichées dans le tableau de bord pour janvier 2020, en reprenant les archives sur le sujet. La source des données sera indiquée dans le document, ainsi que la fiabilité des données.

Il est demandé, pour la campagne à venir, que la DDT54 soit bien destinataire direct des poids des faons.

Il est proposé qu'une formation – avec l'appui technique de ONCFS – soit mise en place, dans le département de la Meurthe-et-Moselle, sur le protocole de mesures du poids des faons, comme cela a pu être fait dans les autres départements, afin d'améliorer la fiabilité des données.

Indice de pression sur la flore :

La campagne de relevés du printemps 2019 a été réalisée sur les 4 départements. L'ensemble des zones ont été échantillonnées, avec une forte mobilisation de l'ONF et du CRPF.

Les représentants des chasseurs font remarquer que les chasseurs ont eu des difficultés à participer aux relevés, car la date de la formation « recyclage » a été organisée très tardivement. Il sera nécessaire l'année prochaine d'informer de la date plus en amont. La formation 2020 aura lieu début février.

Évolutions validées pour les indices de pression sur la flore :

– **Les relevés d'indice d'abrouissement sont arrêtés dès l'année prochaine pour le douglas.** Le nombre de semis retrouvés lors des relevés a été trop faible. Seules les 3 essences : *Épicéa, Sapin et Hêtre* sont donc conservées sur les 4 zones.

– *L'échelonnement des classes de hauteur pour les relevés IC/IA va être augmenté et une classe va être ajoutée. Il y aura 3 classes de hauteur d'abrouissement relevés (pour les 3 essences) : < 20 cm ; entre 20 et 70 cm ; > 70 cm.*

– *Comme chaque année, un annuaire des techniciens forestiers par lot de chasse sera mis à jour et transmis à l'ensemble des partenaires.*

Une plate-forme numérique de partage de documents (NENUFAR) va être créée avec les membres du comité technique Donon et permettra de partager les données ICE entre les partenaires. Une invitation sera envoyée aux membres.

Point 2 – Mise en place des ICE chevreuil

La FDC 54 a régulièrement fait remonter qu'il était nécessaire d'étudier le chevreuil en complément du cerf, celui-ci pouvant être à l'origine du part importante des dégâts forestiers.

Afin de suivre les populations de cerfs et de chevreuils, il est proposé de mettre en place un ICE chevreuil. En lien avec l'expérience des territoires ayant déjà mis en place des ICE chevreuil, il est proposé une mesure de la longueur de la patte arrière des jeunes.

Il semble actuellement compliqué aux acteurs de terrain de mettre en place une mesure de la patte arrière des jeunes chevreuils (congélation des pattes, outils de mesure, problème pour l'écoulement de la venaison...).

Il est décidé, dans un premier temps, de récupérer et d'analyser les données d'attributions et de réalisations disponibles dans les départements, afin de définir le périmètre d'une telle mesure (nombre de jeunes concernés).

54 : à définir (DDT ou FDC)

57 : Transmission des données attributions / réalisations par la FDC 57.

67 et 88 : Données attributions et réalisations déjà transmises.

Une animation des FDC sera menée pour fiabiliser les déclarations de réalisations (animation au sein des GGC).

En parallèle, les FDC vont rechercher quelques volontaires pour expérimenter le dispositif. Cette expérimentation permettra de tester plusieurs méthodes possibles (ex. patte congelée ou mesure directe sur animal entier). La recherche des volontaires se fera, dans un premier temps, sur les lots où la présence des cerfs est faible voire nulle. Une liste des lots avec moins de 2 cerfs prélevés au 100 ha boisés est jointe au compte-rendu, avec demande de proposition avant fin d'année.

La FDC54 ayant été à l'initiative de cette demande, le GT regrette son absence et propose qu'elle soit « moteur » dans cette transmission de lots expérimentaux pour la mise en œuvre d'ICE performance chevreuil.

Point 3 – Amélioration des pratiques de chasse

Ce point s'appuie sur la présentation, par Patrick CHAPUS (ONF 67), du bilan à 3 ans établi sur le lot en forêt domaniale du Donon, géré en régie par l'ONF (cf. en annexe) et sur la visite de terrain organisée l'après-midi sur ce même lot. L'objectif de l'ONF est d'expérimenter de nouvelles pratiques de chasse, se voulant plus efficaces.

Lors de cette visite, il a été proposé que les FDC **recherchent quelques volontaires pour expérimenter de nouvelles pratiques de chasse**, comme celles mises en œuvre par l'ONF sur ses lots en régie. L'ONF recherchera également des lots communaux potentiellement adaptés et intéressés pour tester ces pratiques. Les propositions de volontaires seront faites à l'amont du prochain comité technique (soit pour fin 2019 à l'attention de la DRAAF et copie ONCFS).

D'ici le prochain comité technique Donon, les acteurs locaux (chasseurs et forestiers) vont **échanger sur les actions de la boîte-à-outils régionale à mettre en place sur la zone à enjeux** « massif du Donon » (ex. harmonisation des périodes de chasse, mise en place d'un pot commun de bracelets...).

De plus, dans chaque département, les acteurs locaux (forestiers et chasseurs) se concerteront pour faire remonter à la DDT (copie DRAAF/SERFOB et ONCFS) une **proposition de calcul d'un objectif de réalisation en cervidés**, avec l'objectif qu'il soit comparable entre les départements, car les valeurs maximales présentées dans le tableau de bord n'ont pas la même signification en 57 et 67 qu'en 54 et 88.

Pour mémoire actuellement, comparaison de la méthode utilisée pour fixer les minima plans de chasse :

Départements	54	57	67	88
Modes de calcul des minima	65% des maxima, arrondi à la valeur inférieure	Pas de règles écrites mais minima doivent être > 50% des maxima fixés	Attribution fixée à partir du minimum (formule SDGC) : – Si mini < 4, pas de maxi. – Si mini > 4, le coeff. maxi/mini doit se rapprocher de 1,4 (soit mini ~70% maxi)	60 % des maxima
La négociation porte-t-elle sur les minima	Non, mais porte sur les maxima	Oui	Oui	Non
Un objectif de prélèvement est-il fixé	Non	Oui, en forêt domaniale uniquement	Oui, c'est le minima	Oui, fixation d'un objectif de prélèvement depuis 17/18

Les acteurs présents sont informés qu'un dossier de demande d'aides (dossier type ADEVBOIS) pourrait être déposé auprès de la DRAAF et de la Région, pour permettre de créer de l'animation en faveur de l'efficacité des prélèvements sur le Donon, de l'investissement dans l'achat et le positionnement des postes de tir, de la formation des chasseurs, d'autant plus s'il s'agit d'un dossier mixte porté par les forestiers et les chasseurs.

→ **Prochaine réunion du comité technique du Donon : en janvier 2020 (date à définir).**

Annexe 1

Liste de présence – Réunion technique « Donon » – Sous-groupe de travail « données et communication »

	Nom	Structure	Fonction	
1	ANCEL Pascal	CRPF	Ingénieur – Référent cynégétique	
2	CHAPUS Patrick	ONF	Technicien forestier territorial	
3	FRACHE Patrick Alphonse	Syndicat des forestiers privés de Moselle		
4	GRANDADAM Pierre	Association des Communes forestières	Maire de Plaine	
5	HAMELIN-BOYER Jean-Christophe	FDC 57	Président de la Commission Grand Gibier	
6	HUMBERT Gilles	FDC 57	Technicien	
7	JACQUE Olivier	DDT 57	Chef unité chasse	
8	JACQUEMIN Franck	ONF	Responsable d'agence Sarrebourg	
9	LALVEE Laurent	FDC 88	Technicien	
10	LANG Gérard	FDC 67	Président	
11	LONGECHAL Béatrice	ONF	Responsable agence Schirmeck	
12	LUCAS Mélanie	DRAAF	Chargée de mission	
13	PETIT Thibault	ONCFS	Chargé d'études et de développement	
14	PHILIPPE Julien	DDT 88	Technicien chasse	
15	ROPOSTE Christian	FDC 67	Membre du comité du GGC Donon	
16	TOQUARD Nicolas	DDT 54	Chef unité forêt – chasse	
17	WOLFF Philippe	DDT 67	Responsable unité chasse	
18	WURTZ Isabelle	DRAAF	Cheffe du service forêt-bois	
	BOUQUIER Cécile	DREAL	Cheffe du pôle Rhin-Vosges	Excusée
	COLETTE Christophe	ONF	Directeur agence 54	Excusé
	MAGNIER Martial	DDT 88	Chef du bureau forêt	Excusé
	NICOLAS Delphine	COFOR	Directrice	Excusée

	PAX Michel	FDC 67	Administrateur	Excusé
	PELLERIN Maryline	ONCFS	Responsable démographie cervidés et ICE	Excusée
	RIEDER Roméo	FDC 54	Directeur	Excusé
	PIERRAT Rodolphe	ONF	Adjoint au DT ONF groupe Est	Excusé
	URBANIAK Christophe	FRC	Directeur	Excusé